



## Remboursement suite dégats électriques

Par **reckiem**, le **09/09/2013** à **11:29**

Bonjour,rnrnVoila en rentrant de vacance, j'ai constaté que mon insatallation TV (antenne et décodeur tnt) avait grillé sous probablement l'effet de l'orage (constatation faite par le spécialiste). Donc mon assurance veut bien me rembourser mais me demande bien évidemment les originaux des factures. Je n'ai malheureusement plus celle de l'antenne (acheté 4 ans auparavant chez casto et simple ticket de caisse) et celle de mon décodeur TNT acheté sur "le bon coin" une 100 d'euros 2 ans auparavant. Comment faire pour dépatouiller cette affaire. Je peux néanmoins retrouver le vendeur sur le bon coin. rnrnmerci.rnCordialement